

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1979)
Heft: 519

Artikel: Patronat : échelle des revenus : n'en jetez plus!
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1016665>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

PATRONAT

Echelle des revenus : n'en jetez plus !

buts poursuivis, ainsi que sur les priorités à accorder à tel ou tel but de recherche. Or, certaines institutions, une fois mises en place, développent une vie autonome et croissent dans des proportions inquiétantes. Tel semble être, en particulier, (mais pas uniquement) le cas du CERN qui, avec le projet LEP, s'apprête à franchir un grand pas vers le gigantisme technologique. Est-ce qu'on est sûr que les moyens financiers avec une évolution aussi harmonieuse que possible de la société dont cette institution est finalement une excroissance? Je ne prétends pas pouvoir répondre à cette question, mais je ne crois pas non plus qu'une question de cette envergure ne puisse être que du ressort d'un groupe d'experts, si compétents soient-ils. Place donc à un débat public!

Lorsqu'une excroissance augmente par trop, elle menace la santé du corps qui la supporte, car elle tend à se développer indépendamment et draine à son profit des ressources dont le corps peut avoir besoin ailleurs à des fins plus vitales. Elle risque aussi de sous-estimer les effets négatifs de son activité.

Les moyens mis en œuvre au CERN ont permis aux scientifiques de cette institution d'apporter des contributions à la connaissance de la matière, en particulier des particules élémentaires et de leurs interactions. Il est très compréhensible qu'ils désirent poursuivre leurs progrès dans cette connaissance. Mais il y a aussi d'autres domaines où notre connaissance n'est que fragmentaire et où il serait concevable de l'enrichir, peut-être avec des moyens qui ne relèvent pas autant de la mégatechnologie. Comprendons-nous comment vit et évolue, ne serait-ce que le plus petit des biotopes, que nous recouvrirons de béton, sous prétexte d'installations destinées, par exemple, à la recherche scientifique?

Pierre Lehmann

“Genres et degrés d’indépendance des rentiers suisses”, tel était le titre de l’étude statistique entreprise, sur mandat du Fonds national de la recherche scientifique, par l’Institut de sociologie de l’Université de Berne, et qui a été présentée officiellement à la fin du mois de septembre dernier (DP 514, 20.9.1979). Sans nul doute ce travail n'a pas fini de faire vaciller les certitudes les mieux accrochées au chapitre de la politique sociale helvétique. La controverse s'est quelque peu diluée dans les débauches de phrases ronflantes inévitables en période électorale, elle ne peut que se rallumer.

Ce qu'il faut savoir c'est que l'étude qui a déjà fait tant de bruit n'est qu'un chapitre d'une enquête plus vaste portant sur les revenus et fortunes des citoyens suisses âgés de plus de 19 ans. En tout, 4421 personnes — de nationalité suisse! — âgées de 19 à 59 ans, astreintes à l'impôt, ayant leur propre ménage et leur propre revenu ou non (les apprentis et les étudiants dès 19 ans, qui paient des impôts ont été pris en compte) ont été sondées dans toutes les règles de l'art (419 communes avaient été sélectionnées pour l'exercice).

Les résultats recueillis feront date surtout parce que leur portée dépasse pour une fois celle des calculs traditionnels effectués à partir des salaires. A cet égard, la notion de “revenu annuel” retenue mérite d'être notée: les revenus du travail, le produit de la fortune, les rentes des assurances sociales, les retraites et les prestations complémentaires de même que l'aide durable accordée aux personnes de plus de soixante ans (les amortissements et les intérêts de la dette, ainsi que les frais d'exploitation et les cotisations AVS sont déduits du revenu brut).

Les tableaux publiés par les universitaires zurichoises devront recevoir une large publici-

té. Nous examinerons ces données avec le soin qu'elles méritent. D'ores et déjà cependant, il est intéressant de mettre en évidence certains des commentaires qu'elles suscitent. Ainsi la voix patronale, par le canal de la Société pour le développement de l'économie suisse (Sdes). Comme on pouvait s'y attendre, on ne va pas là plus loin que l'auto-satisfaction et que le plaidoyer pour le “statu-quo”. Nous citons sans autre. A chacun de s'interroger sur les limites de “l'égalitarisme” vili-pendé par la Sdes:

“(...) La répartition de la population suisse entre les diverses catégories de revenus et de fortunes est relativement équilibrée. On est frappé par le fait que dans toutes les catégories étudiées, un grand nombre de cas se situent près de la moyenne générale. Plusieurs exemples, notamment en ce qui concerne les personnes mariées, montrent que les écarts par rapport à la moyenne générale des revenus, vers le haut ou vers le bas, restent dans des marges relativement étroites. Environ un sixième des personnes mariées ont un revenu inférieur à la moyenne du groupe et un tiers un revenu supérieur. Tout cela dénote un degré d'équilibre remarquable, si l'on ne prend pas pour critère l'égalitarisme le plus extrême.

“Selon l'enquête, les revenus de 100 000 francs au moins représentent environ un dixième de la masse totale des revenus des Suisses. Après déduction des impôts directs, les revenus nets de plus de 100 000 francs représentent moins d'un dixième de l'ensemble des revenus. L'affirmation selon laquelle un petit nombre de personnes toucheraient d'immenses revenus tandis que la grande majorité de la population serait obligée de tirer le diable par la queue est donc tout-à-fait contraire à la réalité. Ce qui n'empêche pas qu'on puisse trouver des personnes vivant dans une situation financière insatisfaisante. Malgré cela, il n'y a pas lieu de pousser trop loin le processus de la redistribution. Grâce aux institutions sociales, notre société libérale nous a déjà permis d'aboutir à un niveau de répartition acceptable des biens matériels”.